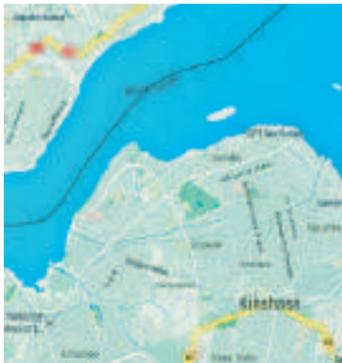


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3899 - JEUDI 24 DÉCEMBRE 2020

## RIPOSTE À LA COVID-19

# Maintien du couvre-feu pendant les fêtes de fin d'année et de Nouvel An



Une scène de vie courante à Kinshasa.

Les Congolais en général et les Kinois en particulier ne sont pas encore au bout de leur peine. En effet les mesures prises pour faire face à la deuxième vague de la covid-19, notamment le couvre-feu, poursuivent leur cours normal nonobstant les appels pressants de la rue en vue de leur revisitation.

Alors que d'aucuns s'attendaient à un certain assouplissement du couvre-feu pouvant être décalé d'une ou de deux heures, le coup de massue est venu du ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, pour qui les mesures susdites restent d'application le 25 décembre 2020 et le 1er janvier 2021. Il l'a déclaré le 23 décembre au cours d'un dîner offert à la presse.

Page 2

### AFRIQUE/FRANCOPHONIE

« Sans l'Afrique, la Francophonie disparaîtrait ! », estime Jean-Louis Roy



Jean-Louis Roy..

Jean-Louis Roy a été secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dans les années 1990. Il est conscient que le monde a changé notamment au sein de la Francophonie et en Afrique. L'arrivée massive de l'Asie sur le continent africain a nettoyé tout cela et changé radicalement la donne pour la Francophonie. L'ancien patron de l'OIF plaide pour des investissements dans l'éducation, la culture et le numérique, à l'heure où l'Afrique doit produire son propre narratif et répondre aux besoins de sa jeunesse.

Page 13

### CI AFRICAINE/16ES DE FINALE

V.Club tient en échec Young Buffaloes à Mbabane



Ilunga garde sa ceinture WBC face à Durodola

L'AS V.Club a obtenu un score d'égalité de deux buts partout lors de sa rencontre, le 22 décembre au stade Mavuso Sports de Mbabane, face à la formation de Young Buffaloes d'Eswatini (ex-Swaziland). C'était en match aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF).

L'on est tenté de dire que V.Club pourrait se déchaîner au match retour le 5 janvier 2021 au stade des Martyrs à Kinshasa, mais la partie pourra tout autant être ouverte, car Young Buffaloes qui s'est défait de la formation de « Le Messager de Ngozi » du Burundi, est une équipe joueuse et téméraire.

Page 4

### INTERVIEW

Hervé Michel Bia Buetusiwa : « L'écriture est une vocation »



L'écrivain Hervé Michel Bia Buetusiwa

Très connu sous son célèbre sobriquet « Tata N'Longi Biatitudes », Hervé Michel Bia Buetusiwa est tout aussi multi-option que multi-facette. Dans une interview accordée au Courrier de Kinshasa, l'intéressé retrace son parcours et entend agir aujourd'hui pour l'avenir. C'est le fait d'avoir croisé des gens qui partageaient la même passion que lui, celle de l'écriture. Ils l'ont encouragé à publier parce qu'il n'avait jamais arrêté d'écrire. Mais les réseaux sociaux aussi lui ont fait découvrir qu'il y avait un public congolais qui avait le goût de la lecture.

Page 3

## RIPOSTE À LA COVID-19

## Le couvre-feu maintenu pendant les fêtes de fin d'année et de Nouvel An

Les Congolais en général et les kinois en particulier ne sont pas encore au bout de leur peine. En effet, les mesures prises pour faire face à la deuxième vague de la covid-19, notamment le couvre-feu, poursuivent leur cours normal nonobstant les appels pressants de la rue en vue de leur revisitation.



Ambiance dans un carrefour à l'Est de Kinshasa.

Le couvre-feu particulièrement aura rendu la vie infernale à Kinshasa en réduisant sensiblement le mouvement de la population obligée de rentrer à la maison à partir de 21 heures. Alors que d'aucuns s'attendaient à un certain assouplissement du couvre-feu pouvant être décalé d'une heure ou de deux heures, le coup de massue est venu du ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, pour qui les mesures susdites restent d'application du 25 décembre 2020 au 1er janvier 2021. Il l'a déclaré le 23 décembre au cours d'un dîner offert à la presse, à en croire mediacoango.net. Cela sous-entend que les kinois vont fêter la Noël et le Nouvel An sous le couvre-feu.

D'après le ministre de la Santé citant des études scientifiques récentes démontrant l'efficacité du couvre-feu sous d'autres

ceux, cette mesure réduit sensiblement la transmission de la pandémie ainsi que l'hospitalisation des malades. Il est supposé, en effet, que les kinois réputés être des grands fêtards et des noctambules impénitents, débutent généralement leur soirée ambiante au-delà de 21 heures et s'adonnent à tous les excès tout en versant dans un libertinage dangereux.

Dans les terrasses et les bars où foisonnent des viveurs de tout acabit, la transmission du virus serait de plus facile, la promiscuité aidant, à en croire le comité multisectoriel de lutte contre la covid-19. Plusieurs sceptiques réfutent cependant ces explications et pensent qu'il y a anguille sous roche étant donné que la circulation, la mobilité des personnes ainsi que la promiscuité sont plus perceptibles pendant la journée que dans la

soirée. Et que s'il y a à craindre la propagation de la pandémie, c'est plutôt pendant la journée où les gens se déploient dans tous les sens, faisant fi des gestes barrière. Pour beaucoup des kinois, la mesure de couvre-feu qualifiée d'impopulaire au regard des réalités du contexte local serait le fait du mimétisme des dirigeants congolais enclins à suivre les yeux fermés ce qui se passe ailleurs, sans discernement. Une sorte de copier-coller, sans plus !

Une chose est sûre, c'est que les festivités de fin d'année et de Nouvel An seront moroses et sans éclat à Kinshasa. Il n'y aura pas de concerts nocturnes, les bars et autres endroits de jouissance vont fermer plus tôt que prévu, et la rue, généralement bruyante pendant cette période festive, sera livrée à elle-même.

Alain Diasso

C1 AFRICAINE/16<sup>ES</sup> DE FINALE

## V.Club tient en échec Young Buffaloes à Mbabane

L'AS V.Club a obtenu un score d'égalité de deux buts partout lors de sa rencontre, le 22 décembre, au stade Mavuso Sports de Mbabane, face à la formation de Young Buffaloes d'Eswatini (ex-Swaziland). C'était en match aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Dauphins Noirs de Kinshasa, dominés dans la première moitié de la partie, ont encaissé deux buts, par Phiwayinkhosi Promise Dlamini (44<sup>e</sup> minute) et Bongwa Owa Matsebulala (45+1<sup>re</sup> minute). Les poulains du coach Florent Ibenge (récemment rappelé à la tête des Léopards locaux), privés de trois

Deux buts partout, intrinsèquement, c'est un bon résultat à l'extérieur. Nous n'avons pas perdu nos chances de qualification pour le match retour; mais un peu de regret d'un côté parce qu'il y avait de la place pour autre chose que ce résultat », a déclaré Florent Ibenge à foot.cd après la



Une vue du match entre Young Buffaloes et V.Club à Mbabane

joueurs titulaires testés positifs à la covid-19 et mis en quarantaine, ont positivement réagi en deuxième période, en ayant la mainmise sur le jeu. Et cela a payé d'abord à la 86<sup>e</sup> minute par Fiston Mayele Kalala, et l'égalisation sur penalty transformé par Ricky Tulengi à la 89<sup>e</sup> minute. « Après ce match, j'ai un sentiment mitigé.

rencontre. L'on est tenté de dire que V.Club pourrait se déchaîner au match retour le 5 janvier 2021 au stade des Martyrs à Kinshasa, mais la partie pourra tout autant être ouverte, car Young Buffaloes, qui s'est défait de la formation de Le Messenger de Ngozi de Burundi, est une équipe joueuse et téméraire.

Martin Engimo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Engimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

## Hervé Michel Bia Buetusiwa : « L'écriture est une vocation »

Très connu sous son célèbre sobriquet « Tata N'Longi Biatitudes », Hervé Michel Bia Buetusiwa est tout aussi multi-option que multifacette. Dans un entretien accordé au Courrier de Kinshasa, l'intéressé retrace son parcours et veut agir aujourd'hui pour l'avenir.

**Courrier de Kinshasa : Vous êtes écrivain, est-ce par passion, par mimétisme ou par ambition ?**

**Hervé Michel Bia Buetusiwa :** J'écris depuis plusieurs années. Je le fais depuis mon enfance. J'ai participé à plusieurs concours puis j'ai arrêté. Je suis allé faire les études de droit, je n'avais pas autour de moi des gens avec lesquels nous avions une passion commune. Ce qui faisait de cela une passion solitaire. Donc, je me suis concentré sur mes études à cause de l'absence des gens qui porteraient avec moi cette passion et lorsque j'ai croisé des personnes qui partageaient ma passion, je me suis décidé de publier.

**C.K : Justement, d'où vous est venue cette envie d'écrire ?**

**M.B.B :** Ce n'est pas une envie en fait ! Être écrivain, c'est une vocation, c'est une passion on va dire.

**C.K : Aviez-vous déjà à l'époque un modèle ?**

**M.B.B :** A l'époque, le modèle était essentiellement étranger, quand j'étais tout jeune, c'était essentiellement étranger parce que les écrivains congolais, on ne les connaissait que très peu. Et de manière générale, il n'y avait pas d'endroit connu où l'on pouvait trouver leurs ouvrages complets à part des extraits dans des anthologies, et puis, pour la plupart, on pensait qu'ils étaient morts alors qu'ils vivaient encore.

Donc, c'était difficile d'avoir des modèles au niveau du pays.

**CK : Qu'est-ce qui vous a poussé à embrasser à nouveau ce métier d'écrivain après votre sortie de la faculté ?**

**M.B.B :** C'est le fait d'avoir croisé des gens qui partageaient la même passion, la passion de l'écriture m'a encouragé à publier parce que je n'avais jamais arrêté d'écrire. Mais aussi les réseaux sociaux m'ont fait découvrir qu'il y avait un public congolais qui avait le goût de la lecture.

**C.K : Quelles est votre lecture de cette carrière d'écrivain en RDC du point de vue économique ?**

**MBB :** Déjà que la carrière d'écrivain est une carrière artistique et la carrière artistique et très difficile partout dans le monde, pas seulement en RDC. Sur les milles des jeunes qui chantent dans les quartiers, il n'y en a qu'une seule ou deux qui vont s'en sortir avec ce métier. C'est la même la chose pour le football où il y a beaucoup des garçons talentueux, mais tous ne brillent pas pour autant. Et l'écriture c'est la même chose, il y a une forme de sélection qui se fait là. Partout dans le monde il y a des gens qui publient mais très peu parviennent à en faire un métier à part entière.

**CK : Qu'est-ce qui justifie cela ? Est-ce une règle non**



L'écrivain Hervé Michel Bia Buetusiwa

**écrite ?**

**MBB :** Il s'agit d'une discipline artistique. Donc, il faut toucher un grand nombre des gens pour pouvoir en faire une activité rémunératrice. Or la tension, le circuit des distributions sont faites de manière à ce qu'il y ait un nombre réduit des gens qui arrivent au sommet. Ça c'est dans le monde entier même dans la musique, c'est comme ça. Comme je l'ai dit, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus de manière générale. Même ailleurs, il y a très peu d'écrivains qui vivent de leurs ouvrages et ça, on ne le saura jamais suffisamment. Même ceux qui sont le plus connu, ils vivent des activités annexes à l'écriture par exemple, organisent des ateliers, des conférences etc.

**CK : N'est-ce pas déjà vivre de son œuvre ?**

**MBB :** C'est comme ça que je dis indirectement. Donc, ils ne vivent pas de leur droit d'auteur, ils vivent d'une économie du livre qui est installée. Ici le problème est encore plus

la production, de la distribution et de la promotion des livres et c'est ce que la jeune association dénommée « les écrivains du Congo Asbl » essaie de faire.

**CK : Outre vos ouvrages, vous êtes aussi concepteur du célèbre concert des mots. D'où vous est venue cette idée ?**

**MBB :** En tant qu'écrivain, j'ai envie de vendre mes textes. J'ai envie qu'on me lise. Mais surtout d'introduire les gens dans mon univers. Et comme à Kinshasa, les livres ne circulent pas et que nous sommes dans une ville empreinte de la musique, j'ai opté pour cette façon de faire. J'ai voulu être original et surtout que j'aime bien faire passer mes textes par la musique. Mais après, il faut dire que nous n'avons pas inventé le concept.

**CK : Et si vous aviez à choisir entre l'écriture et le droit ?**

**MBB :** A ce stade de ma vie je choisirais les deux, mais après à un certain moment j'aimerais avoir plus des temps pour écrire. Tout comme la littérature le droit aussi est une passion pour moi.

**CK : Combien d'ouvrages déjà ?**

**MBB :** Trois notamment Mais j'aime, Cœur épelé et Bateki Mboka

**CK : Un ouvrage en vue ?**

**MBB :** Il y a beaucoup des projets en vue, du théâtre, de la poésie, du roman, etc. Nous y travaillons.

Propos recueillis par Christopher Khonde

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzaville.fr**



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## BOXE

# La victoire d'Ilunga Makabu sur Durodola

La précieuse victoire d'Ilunga Makabu sur le Nigérian Durodola offre au Congolais d'entrevoir un combat de réunification des titres des versions WBC, WBA et WBO dont le titre est vacant.

C'est sans surprise que le champion du monde de boxe poids lourd-léger (Cruiserweight) de la version World boxing council (WBC), Junior Ilunga Makabu (33 ans) a conservé, le 19 décembre, au studio Mama Angebi de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) à Kinshasa, son titre acquis le 31 janvier dernier face au Polonais Michal Cieslak. Il a cependant attendu le septième round pour sortir un crochet de gauche, et n'a accordé aucune chance à son adversaire, le Nigérian Olanrewaju Durodola (40 ans), battu par K.O., à la grande satisfaction des Congolais obligés de suivre le combat à la télévision à cause du couvre-feu décrété par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19.

Seuls quelques spectateurs triés sur le volet ont pu accéder au studio pour suivre ce combat de défense de titre. Aussi a-t-on remarqué dans l'assistance la présence du boxeur congolais Martin Bakole Ilunga (27 ans), jeune frère de Junior Ilunga Makabu, vainqueur le 12 décembre, devant 1000 spectateurs de l'Arena de Wembley à Londres, de la ceinture WBC International des poids-lourds, en battant le Russe Serguey Kuzmin après décision unanime des juges, au terme de son 17e combat pro dont seize victoires.

Cette victoire face à Durodola a été le 30e combat de Junior Ilunga Makabu en professionnel, dont vingt-huit victoires (vingt-cinq par KO) et deux défaites. Notons que cette ceinture WBC, c'est celle qu'a remporté l'icône du noble art



Evander Holyfield. Cette défense de titre ouvre à Ilunga Makabu la voie à un combat de réunification des titres WBC et World Boxing Association (WBA). Et son probable adversaire, c'est le Français de souche arménienne, Arsen Goulamirian (33 ans), encore invaincu en vingt-six combats dont dix-huit par KO. Il pourra aussi concourir pour le championnat du monde de sa catégorie en version

World boxing organization (WBO) dont le titre est vacant.

### Les autres combats...

Il y a eu quatre autres combats de championnat d'Afrique (ABU) lors de la soirée du 19 décembre au studio Mama Angebi de la RTNC. Chez les dames en catégorie poids plumes, Marcelat Sakobi (RDC) a battu Zalia Munga (RDC), remportant ainsi la cein-

ture d'ABU. David Tshama (RDC) a eu raison d'Augustin Matata (RDC), évoluant en Afrique du Sud, chez les messieurs en poids moyens. Jack Mulowayi (RDC), évoluant en Belgique, a infligé un KO à Morris Oipayrouna Okolla du Kenya chez les poids-lourds. Et Thérèse Yumba (RDC) s'est imposée par KO également face à une autre Congolaise, Nkelani, au 8<sup>e</sup> round.

Martin Engimo



## LIBRAIRIE

### LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Les Dépêches de Brazzaville** 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpià) Brazzaville République du Congo

Ouvert

du mardi au dimanche de 10h à 19h



# Message de son Excellence Monsieur le président de la République du Congo sur l'état de la nation en 2020 devant le Parlement réuni en congrès

**Monsieur le Président du Congrès ;**

**Monsieur le Président du Sénat ;**

**Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;**

**Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;**

**Mesdames et messieurs les parlementaires ;**

**Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ;**

**Mes chers compatriotes ;**

Les dispositions constitutionnelles en vigueur dans notre pays prescrivent au Président de la République d'adresser, une fois par an, un Message sur l'état de la Nation au Parlement réuni en Congrès.

Je voudrais m'acquitter de ce devoir en rendant préalablement un vibrant hommage aux deux anciens Chefs d'Etat, Jacques Joachim YHOMBY OPANGO et Pascal LISSOUBA, que la mort a arraché à la Nation cette année.

J'exprime également ma profonde compassion à nos compatriotes dans l'affliction, suite à la disparition, en 2020, des êtres chers.

Mes chers compatriotes ;

Dresser l'état des lieux de notre pays en 2020 et décliner les axes de notre action pour 2021, telle est l'articulation du présent message.

Cependant, il serait ardu d'honorer cette exigence constitutionnelle sans établir la liaison directe entre le contexte national et l'apparition de la pandémie de COVID-19 qui continue de désarticuler toutes les économies du monde.

Les secteurs économiques, financiers, sociaux, culturels, scientifiques et administratifs ont été fortement touchés par l'impact ravageur du CORONAVIRUS, ce qui m'amène à évoquer, à juste titre :

les effets néfastes de ce fléau sur l'économie nationale ;

l'organisation de la riposte à la pandémie ; les dispositions prises pour garantir nos ambitions de relance économique ;

les avancées réalisées dans le domaine des infrastructures au niveau social ;

les projets et les actions qui doivent, dès à présent, focaliser notre attention et au cœur desquels figurent l'assurance maladie universelle, la décentralisation ;

la gestion de nos obligations internationales en matière de relations extérieures et de coopération, en dépit des restrictions imposées pour endiguer la circulation du CORONAVIRUS.

Il est aussi évident qu'on ne peut ignorer l'échéance électorale majeure qui pointe déjà à l'horizon, à savoir l'élection présidentielle de 2021.

Mes chers compatriotes ;

Notre action, en 2020, a été menée dans un contexte particulièrement marqué par la pandémie de COVID-19. Contre ce péril, la riposte nationale a été immédiate et ferme.

A cet effet, les capacités de notre système de santé ont été renforcées grâce à l'acquisition, sur fonds propres, des équipements de protection individuelle, de matériels de laboratoire, de respirateurs, de quelques ambulances médicalisées et de médicaments contre le CORONAVIRUS.

Au 21 décembre 2020, 6.579 cas confirmés de contamination ont été dépistés au Congo, pour 5.449 guéris sur 74.714 personnes testées et, malheureusement, 105 décès.

Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire demeurent les principaux foyers de contamination de COVID-19.

La zone rurale, naguère caractérisée par une faible propagation de la pandémie, abrite désormais des poches actives de contamination au CORONAVIRUS qu'il nous faut maîtriser.

Ce péril destructeur, qui a frappé même les plus puissants, a fortement dégradé la relance de notre économie, pourtant bien orientée à la fin de l'année dernière.

Face à cette situation inédite, la solidarité nationale s'est traduite par la mise en œuvre, par le gouvernement, d'un Plan de soutien comprenant, entre autres :

des transferts monétaires aux ménages les plus démunis ;

le fonctionnement des banques alimentaires ;

l'aide aux actifs du secteur informel ;

le fonds de solidarité COVID-19 ;

le Fonds de soutien aux entreprises.

Malgré la conjoncture économique et financière préoccupante, ces différentes actions ont bénéficié des ressources de l'Etat et de l'apport des contributeurs privés nationaux et étrangers, auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

C'est pourquoi, Nous réitérons notre appel à la communauté internationale pour un accompagnement soutenu à la République du Congo, face aux perspectives d'évolution peu rassurantes de cette crise sanitaire.

Dans notre pays, les indicateurs disponibles mettent en lumière une circulation de plus en plus intense de l'épidémie de COVID-19.

Le taux de positivité, qui était de 3% en octobre dernier, a dépassé le seuil de 8% au cours des dix premiers jours de décembre 2020, faisant redouter un rebond et une deuxième vague de propagation du virus.

Restons donc toujours mobilisés et vigilants, nonobstant l'espoir suscité par la découverte et l'introduction de vaccins.

Mes chers compatriotes ;

Je viens de faire référence à l'accentuation de la crise économique qui entrave le développement de notre pays, sous l'effet conjugué des revers du marché pétrolier et de la propagation du CORONAVIRUS.

L'économie nationale a connu un net repli depuis le choc pétrolier survenu en juin 2014, avec des taux de croissance négatifs du produit intérieur brut, générés par l'effondrement des cours du pétrole.

Face à ce profond marasme qui affecte tous les pays de la CEMAC, les Chefs d'Etat ont formalisé, le 26 décembre 2016, à Yaoundé, au Cameroun, l'urgence des réformes économiques et financières, dans le cadre d'une démarche sous régionale de sortie de crise.

Les efforts de redressement engagés par notre pays ont été stimulés par l'issue fructueuse des négociations avec le Fonds monétaire international.

L'approbation, le 11 juillet 2019, de notre programme économique et financier triennal, 2019 – 2022, au titre de la Facilité élargie de crédit, confère à notre pays une plus grande marge de discussion avec les partenaires au développement.

La restructuration de la dette du Congo ainsi que les premiers appuis budgétaires octroyés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux ont été rendus possibles grâce à nos avancées avec le Fonds monétaire international.

Pourtant, alors que les indicateurs macro-économiques amorçaient une timide reprise suite aux efforts internes de réformes structurelles et du soutien du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et des partenaires bilatéraux, comme la France et la Chine, la dynamique de stabilisation économique et financière a été brisée, en 2020, par la chute persistante des cours du pétrole et, singulièrement, par la contraction de la demande intérieure due aux mesures de confinement consécutives à la lutte contre la pandémie de COVID-19.

De ce fait, les recettes totales sont passées de 4.152 milliards de francs CFA en 2014, à 1.469 milliards de francs CFA à fin décembre 2020, soit une baisse de 65%, sous l'effet de la chute des recettes pétrolières qui devraient ressortir à 778 milliards de francs CFA, après un total de 2.505 milliards de francs CFA en 2014, représentant une baisse de 68%.

L'effondrement des recettes totales a eu, pour conséquence immédiate, un ajustement des dépenses publiques, qui devraient s'élever à 1.638 milliards de francs CFA en décembre 2020, après un niveau de 3.151 milliards de francs CFA en 2014, soit une baisse de 48%.

Cette chute drastique des dépenses totales est imputable à l'effondrement des dépenses d'investissements qui ont été divisées par 6, passant de 1.997 milliards de francs CFA à 330 milliards de francs CFA à fin 2020, soit une baisse de 83%.

Les prévisions même les plus optimistes annoncent une décélération encore plus accentuée de l'activité économique en 2020.

Dans ce contexte marqué par un besoin important de financement, la mobilisation optimale et la sécurisation rigoureuse des recettes de l'Etat, qui demeurent l'épine dorsale de notre action, confirment :

la nécessité de poursuivre la modernisation de nos régies financières et de veiller sur leur bonne tenue ;

l'exigence de l'observation rigoureuse de l'orthodoxie budgétaire ;

la quête de l'efficacité et de l'efficacités de la dépense publique.

D'ores et déjà, nous avons retenu une série de mesures pour améliorer les recettes de l'Etat, notamment :

la fin des exonérations exceptionnelles ;

le contrôle et le suivi, en temps réel, des transferts de fonds et paiements électroniques ;

la promulgation du nouveau code forestier ;

l'élargissement de l'assiette fiscale du secteur forestier ;

l'institution du régime de partage de production dans le secteur forestier ;

l'obligation de la transformation intégrale des grumes sur le territoire national ;

le passage à la phase de production de nouveaux permis d'exploitation minière.

L'amélioration des recettes de l'Etat est une condition sine qua non pour soutenir et accélérer la reconfiguration de l'espace économique et financier national. La solvabilité de la demande des ménages et des entreprises en dépend.

A ce jour, au titre de cette année 2020, les salaires des agents de l'Etat ont été versés de manière régulière.

Toutefois, les tensions de trésorerie, dues à la baisse drastique des recettes de l'Etat, ont rendu irrégulier le paiement des bourses académiques et des pensions de retraite.

Le gouvernement est donc appelé à redoubler d'effort afin de parvenir à une couverture adéquate des bourses d'étudiants et des pensions des retraités.

Il s'agit également de définir, une fois pour toute, une stratégie efficace pour un apurement progressif de ces arriérés, qui constituent des créances exigibles vis-à-vis de l'Etat.

Dans cette logique, le Mécanisme du Club de Brazzaville a procédé, au bénéfice des créanciers de l'Etat, au règlement de la première tranche de la dette intérieure pour un montant de 320 milliards de francs CFA.

Au-delà de sa triple dimension sociale, commerciale et financière, cette opération devrait contribuer, entre autres, à stimuler la demande intérieure et impulser l'investissement afin de contribuer à la relance de l'économie nationale.

### **Mes chers compatriotes ;**

Malgré cette conjoncture difficile, nous gardons la constance de notre logique et la cohérence de notre vision dans la marche vers le développement qui se concentrent essentiellement sur la poursuite de la mise en place des infrastructures de base.

Dans cette optique, quelques modestes ressources ont été consacrées, cette année, à la réalisation de certains projets et services sociaux.

S'agissant des infrastructures de transport, le réseau routier s'est encore densifié depuis l'inauguration, en mars 2020, du tronçon Sembé – Souanké – Ntam – Frontière du Cameroun, prolongeant de 143 kilomètres l'aménagement et le bitumage de la route d'intégration sous régionale Ketta – Djoum 2.

L'aménagement et le bitumage du tronçon Dolisie – PK 32 ainsi que la construction du pont sur la rivière Niari sont en cours de réalisation sur la route d'intégration régionale N'dendé – Dolisie.

En matière d'électrification rurale, après la ligne Olombo – Abala et l'alimentation de la communauté urbaine de Mfouati en 2019, la desserte de la localité de Boko-Songho et la ligne Gamboma - Ongogni, respectivement dans les départements de la Bouenza et des Plateaux, viennent d'être mises en service.

En lien avec ces modestes efforts consentis, cette année, dans le domaine des infrastructures, l'opération de pavage des voiries à Brazzaville et Pointe-Noire confère une dimension plus importante à l'aménagement du cadre de vie en milieu urbain.

Ces initiatives à haute intensité de main-d'œuvre, qui se sont multipliées dans les grandes agglomérations au cours de cette année, constituent d'importantes niches d'emplois temporaires pour les jeunes, en complément des cadres classiques d'accès au marché du travail.

L'érosion de NGamakosso à Brazzaville, à l'origine des destructions de nombreuses habitations et emprises publiques, a été confortablement maîtrisée.

Le système d'adduction d'eau potable de la ville de Brazzaville fait actuellement l'objet d'extension et de réhabilitation, l'objectif visé étant de réaliser 40.000 nouveaux branchements domestiques.

En ce qui concerne la construction du marché domaniale de l'arrondissement LUMUMBA à Pointe-Noire, le gouvernement entend mettre en service, à court terme, le premier module de cette infrastructure moderne offrant 2.140 places aux usagers.

Sur le plan sanitaire, il nous faut encore poursuivre l'effort pour doter notre pays d'infrastructures de haut niveau, animées par des personnels qualifiés et

compétents.

Dans cet ordre, notons les deux accords signés avec la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale pour le renforcement des plateaux techniques du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et pour la mise à niveau du Laboratoire national de santé publique et du Centre de transfusion sanguine.

La nouvelle formation hospitalière des Armées ouvrira son premier module en 2021.

La revitalisation de certains districts sanitaires a permis de cibler la réhabilitation et l'équipement de 14 centres de santé intégrés à l'intérieur du pays.

Le déploiement imminent des 314 nouveaux médecins formés à CUBA et à la Faculté des sciences de la santé de Brazzaville contribuera à renforcer les effectifs du corps médical dans les structures précitées.

Dès lors, la question de la qualité du capital humain reste primordiale car elle met en exergue celles de l'apprentissage, de la qualification et du chômage qui ne peuvent être dissociées de l'employabilité des jeunes, conditionnement nécessaire pour leur accessibilité au marché du travail.

Ainsi, l'ouverture de lycées techniques mixtes, respectivement dans les départements de Pointe-Noire, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala, offre de nouvelles opportunités de formation aux jeunes.

De même, dans mon message sur l'état de la Nation en 2019, J'avais annoncé la construction du centre national de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi.

Cette structure est achevée et les écoles d'application ont été identifiées.

Le recrutement de 2.000 enseignants, également indiqué en 2019, est en cours d'exécution à travers la prise des textes administratifs y afférents par les ministères en charge des enseignements et du budget.

Après le déploiement des quotas annuels de recrutement au niveau des départements ministériels, le gouvernement est, à présent, tenu de faire aboutir, dans les délais raisonnables, les textes d'intégration des nouveaux agents de l'Etat, souvent des jeunes, dans les cadres réguliers de la fonction publique.

Par ailleurs, le secteur de la justice a enregistré la construction et l'équipement de la maison d'arrêt de Ouessou ainsi que la réception du palais de justice d'Owando, respectivement dans les départements de la Sangha et de la Cuvette.

Dans ce domaine, le dispositif de lutte contre les activistes a connu l'installation, dans leurs fonctions, des membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption et de ceux de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques.

L'état de droit et la promotion des droits de l'homme participent d'un engagement irréversible pour notre pays.

Depuis 2009, le Congo s'est régulièrement soumis à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Pour la troisième fois consécutive, les résultats du passage de notre pays à cette évaluation, en novembre 2018 à Genève, confirment les efforts de la République du Congo dans le respect des droits de

l'homme.

A l'image des années précédentes, nous avons encore noté, en 2020, les encouragements du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies qui vient de prononcer un non-lieu, suite à la plainte émise contre le Congo pour une présumée violation desdits droits lors du référendum constitutionnel d'octobre 2015.

Cette décision, qui reconnaît nos avancées en faveur de la promotion des droits de l'homme, constitue un cinglant démenti aux affabulations des ennemis de la République du Congo.

### **Mes chers compatriotes ;**

Dans quelques jours, nous atteindrons l'année 2021. Notre ambition légitime est de continuer de doter le Congo des atouts de son développement économique et social.

Les acquis susmentionnés, qui portent la transformation et, plus spécifiquement, la modernisation progressive de notre pays, se greffent sur les multiples performances antérieures. Ils inscrivent, au cœur de notre parcours, la logique salvatrice d'un engagement et d'un effort à poursuivre inlassablement dès le début de l'année 2021.

Nonobstant la morosité actuelle de la situation économique et financière, nous conduirons à terme les engagements pris.

Ainsi, l'instauration de l'assurance maladie universelle reste un objectif à notre portée.

Pour cela, un engagement de 27 milliards de francs CFA a été inscrit dans la loi de finances exercice 2021 pour un démarrage diligent de ce régime de sécurité sociale.

Convenons que la couverture sanitaire universelle ne peut être fonctionnelle sans des personnels qualifiés de santé et des plateaux techniques de qualité.

Le gouvernement doit prendre les dispositions nécessaires pour l'achèvement rapide des deux hôpitaux généraux sis au quartier Nkombo à Brazzaville et dans la localité de Loango, dans le département du Kouilou.

Dans un registre identique, l'université de Kintélé, source de fierté légitime pour la République du Congo, s'apprête à accueillir ses premières promotions d'étudiants.

Imposant creuset du savoir au service de la jeunesse congolaise et africaine, l'université de Kintélé ouvre de nouveaux horizons de connaissance plus adaptés à nos défis de la Formation et de l'Emploi.

La planification des travaux a rendu disponible une capacité d'accueil de trois écoles, en l'occurrence, la Faculté des sciences, l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics et l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et aménagement, qui constituent le bloc inaugural de cette université.

Dès lors, le gouvernement est tenu de matérialiser le démarrage des premiers modules de cette institution académique.

Au titre des projets de premier périmètre en 2021, la route nationale n° 2, reliant Brazzaville à la zone septentrionale de notre pays, a connu une forte dégradation.

Des efforts importants sont actuellement investis pour réhabiliter, élargir et renforcer cet axe.

La circulation est redevenue normale sur le tronçon Brazzaville – Odziba suite à la mise en place de la couche de base en grave bitume, en attendant le revêtement de la couche de roulement.

J'enjoins au gouvernement d'assurer la mise aux normes de la route nationale n° 2 pour, qu'à terme, sa gestion soit confiée en concession à une société crédible.

Toutes les dispositions doivent être également prises en vue de finaliser les 19 kilomètres de route restants du tronçon Boundji – Ewo.

Quant à la Zone économique spéciale de Pointe-Noire qui s'étend sur 2.790 hectares, 651 propriétaires de terrains ont été expropriés et indemnisés, à raison de plus de 7 milliards de francs CFA.

Les enquêtes parcellaires portant sur la superficie de démarrage de 1.600 hectares ont été réalisées et les démolitions débutées.

Les départements ministériels concernés par l'implantation de ce parc industriel sont appelés à donner une impulsion décisive à la réalisation des étapes menant à la mise en valeur effective des espaces fonciers mobilisés.

Le raccordement de la Zone économique spéciale de Maloukou au réseau électrique national, par la construction de la ligne haute tension de 225 kilovolts, est en cours de réalisation.

Cet handicap, qui entrave la mise en service de ce joyau industriel prometteur en termes d'opportunités d'emplois pour la jeunesse, doit être levé sans atermoiements.

Les équipements électriques destinés à l'installation de la ligne Boundji – Ewo sont déjà acquis.

En outre, les travaux de construction de la ligne électrique Djambala - Lékana, avec une extension sur les localités de Kébara et Lagué, dans le département des Plateaux, ont été lancés récemment.

Je demande que soit imprimé un rythme plus soutenu dans la réalisation de ces deux infrastructures électriques, afin que leur mise en service intervienne courant premier trimestre de l'année 2021.

Il nous faut diligenter les travaux de construction de la verrerie de Lifoula à Kintélé et de la nouvelle raffinerie de pétrole à Fouta dans le département du Kouilou ainsi que l'ouverture des plantations forestières, agro-forestières et agro-industrielles dans la zone de Léfini – Ngo – Mpouya, dans le département des Plateaux.

Ces actions concourent à la diversification de l'économie nationale. Là, se joue aussi, pour notre pays, un palier décisif de son industrialisation, source de nombreux emplois pour les jeunes.

Du fait de son importance de plus en plus stratégique, Je ne peux clore l'évocation des initiatives réalisées et des projets en cours sans m'appesantir sur le processus de décentralisation engagé dans notre pays.

La décentralisation a bénéficié, en 2020, d'un complément décisif du cadre législatif sur le transfert de compétences aux collectivités locales, en application des dispositions de la Constitution du 25 octobre 2015.

En effet, ce domaine a été doté de quatre lois répartissant les compétences entre l'Etat et les collectivités locales et définissant les modalités de leur exercice par le département et la commune dans les

matières ci-après :

la santé de base ;

l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ;

l'entretien routier ;

l'urbanisme et l'habitat.

En exécution de ces lois, 7 décrets d'application fixent les modalités de fonctionnement des structures scolaires et de santé relevant des collectivités locales.

Ainsi, à compter de l'année 2021, la gestion des établissements scolaires, des hôpitaux de base, des centres de santé intégrés et des postes de santé incombera aux collectivités locales.

Pour accompagner ce processus et rendre effectif le principe de la concomitance du transfert des compétences et des ressources, des crédits budgétaires évalués à 14 milliards 80 millions de francs CFA ont été inscrits dans les transferts aux collectivités locales au titre de la loi de finances exercice 2021.

A cet effet, J'engage le gouvernement à prendre toutes les mesures afin que les crédits transférés parviennent effectivement à chaque structure de base concernée, pour une utilisation et une gestion efficaces.

De même, Je demande au gouvernement de procéder, sans délai, à l'amélioration de la fiscalité locale, notamment en simplifiant les procédures de reversement des dotations de l'Etat, des ressources alimentant le fonds du développement des collectivités locales ainsi que celles relatives au recouvrement et à la rétrocession des recettes fiscales des collectivités locales.

S'agissant du fonds de développement local, la répartition des ressources devrait prendre en compte les collectivités locales à revenu fiscal faible en introduisant une péréquation en leur faveur.

Ainsi, l'Etat décentralisé, cité à l'article premier de la Constitution du 25 octobre 2015, quitte lentement mais sûrement l'emprise de l'Etat central pour être l'outil, par excellence, de la démocratie de proximité et du développement local.

Mes chers compatriotes ;

En matière de politique étrangère, notre pays a déployé une intense activité diplomatique durant l'année qui s'achève.

La tenue, les 28 et 29 octobre 2020 par visioconférence à Brazzaville, de la Commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre le Congo et la Chine a permis de passer en revue les préoccupations qui sous-tendent les relations entre les deux pays.

Au niveau régional et sous régional, au nombre des initiatives de paix et de sécurité, notre pays a participé, le 19 janvier 2020, à la conférence de Berlin sur la Libye qui a confirmé, une fois de plus, la pertinence et la justesse de la position de l'Union africaine sur la sortie de crise dans ce pays.

Cette rencontre de haut niveau a permis de noter le rôle important joué par le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye en faveur de la stabilisation, de la réconciliation nationale, de la paix, de la sécurité et du dialogue politique inter-libyen.

Je rappelle, par ailleurs, la 8ème réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, tenue le 30 janvier 2020 à Brazzaville et la première ré-

union du Groupe de contact de l'Union africaine sur la Libye, le 12 mars 2020 à OYO.

La situation libyenne a évolué avec la signature, le 23 octobre 2020 à Genève, d'un accord de cessez-le-feu entre les parties belligérantes, prélude à un forum inter-libyen devant déboucher sur l'organisation des élections générales dans ce pays frère.

Au titre du processus d'intégration sous régionale, le Congo a pris part aux 17ème et 18ème sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, tenus respectivement le 30 juillet 2020 par visioconférence et le 27 novembre 2020 à Libreville.

Notre pays a participé, le 5 décembre 2020, à la 13ème session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la Zone de libre-échange continentale africaine qui vise, entre autres, à accroître le volume des échanges des biens et des services commerciaux régionaux et à renforcer la production et la compétitivité en matière de commerce.

Pour les 10 prochaines années, le Congo a élaboré sa stratégie d'action au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Notre pays, qui assure désormais la Présidence en exercice de la CEEAC, entend poursuivre les réformes institutionnelles en cours et impulser l'intégration physique régionale, en s'appuyant sur des projets d'envergure communautaire.

Au niveau multilatéral, les activités menées se sont focalisées, entre autres, sur la participation de notre pays :

à la 73ème Assemblée mondiale de la santé, les 18 et 19 mai 2020 ;

au premier sommet extraordinaire intersession des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le 3 juin 2020 ;

à la 75ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2020.

En octobre 2020, notre pays a célébré le 80ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 et du Manifeste de Brazzaville.

Cet événement a connu la participation remarquable des Chefs d'Etat de la République du Tchad, de la République Centrafricaine et de la République Démocratique du Congo.

Ce retour sur l'histoire commune de la France avec les territoires de l'ancienne Afrique Equatoriale, durant la deuxième guerre mondiale, a offert l'opportunité de magnifier les sacrifices des peuples africains qui ont versé de leur sang pour la France Libre et dans la lutte contre le nazisme.

### **Mes chers compatriotes ;**

La mémoire est un merveilleux outil sans lequel le jugement ne remplirait pas aisément son office. Un peuple, qui ignore son passé, ne peut ni fixer, ni s'approprier l'horizon de son avenir.

L'année 2020 s'achève. Dès le premier trimestre de 2021, se tiendra l'élection présidentielle, une échéance majeure.

Nos difficultés de l'heure ne doivent pas nous amener à emprunter le chemin hasardeux et dangereux de l'anti-constitutionnalité.

A propos de l'élection présidentielle, l'article 69 de la Constitution du 25 octobre 2015 stipule :

« le premier tour du scrutin a lieu trente (30) jours au moins, et quarante (40) jours au plus, avant la date d'expiration du mandat du Président en exercice ».

Dans ce sens, la prochaine élection présidentielle devra avoir lieu au plus tard le 21 mars 2021.

C'est dans le dialogue que les idées se forment plus encore qu'elles ne se communiquent. Ceux qui ne sont pas des êtres de dialogue font généralement le lit des intégrismes et du fanatisme.

A deux reprises, grâce au dialogue, nous avons réussi à venir à bout de la crise sécuritaire dans le département du Pool.

En 2015, se sont tenues des assises politiques à Sibiti qui ont eu l'avantage de figer le dialogue dans notre Constitution.

Comme Je l'ai fait pour tant d'autres rencontres qui l'ont précédée, Je salue la récente concertation de Madingou.

Au-delà de toutes les spéculations, la plus grande victoire réside dans la participation de l'essentiel de la classe politique à ces assises pour échanger sur le processus électoral, en vue de sauvegarder la paix.

Depuis la tragédie de 1997 jusqu'à nos jours, c'est toujours à travers le dialogue que nous surmontons les diverses menaces et autres écueils pour consolider la démocratie et la paix, facteurs nécessaires à l'essor et au développement de notre pays.

Tel est l'enseignement le plus significatif qu'il nous faut retenir et graver dans le patrimoine mémoriel de la Nation.

Nous devons aller aux prochaines élections dans la transparence et la paix, en respectant les délais constitutionnels en vigueur.

Il nous faut préserver notre bien commun, le Congo. Nous l'avons reçu en héritage de nos ancêtres. Nous le léguons, à notre tour, en héritage aux générations futures.

### **Mes chers compatriotes ;**

Je voudrais clôturer mon propos tel que je l'ai débuté, à savoir par la pandémie de COVID-19.

Je me suis appesanti sur l'analyse de la conjoncture fortement marquée par la pandémie de COVID-19 dont les effets ravageurs inspirent d'anticipation.

Le serment constitutionnel, qui régit mon mandat, prescrit d'assurer la protection du Peuple congolais.

Ainsi, dès l'apparition de la pandémie, nous avons pris des mesures difficiles, tel l'état d'urgence sanitaire assorti d'un couvre-feu et du confinement des populations, la mise en quarantaine systématique des voyageurs en provenance de l'étranger.

Ces dispositions se sont pourtant révélées salutaires. Notre survie collective en dépendait.

Aujourd'hui, la grande actualité se focalise sur la disponibilité et l'accessibilité aux vaccins qui deviennent progressivement opérationnels contre le CORONAVIRUS, particulièrement dans les pays développés.

L'évolution globale de la situation, en lien avec la découverte et l'utilisation d'une série de vaccins, appelle à une action capable de faire bénéficier au Congo l'assurance d'une immunisation active à grande échelle.

Dès lors, J'engage notre pays sur la voie du vaccin et Je demande au gouvernement de mettre instamment en place un comité ad'hoc qui aura, entre autres, missions :

de déterminer le type de vaccin le mieux adapté pour notre pays ;

d'examiner la possibilité, pour notre pays, de tirer le meilleur profit de l'initiative internationale COVAX, dans sa composante de facilitation de l'accès aux vaccins ;

de recueillir les informations afférentes à la disponibilité, l'accessibilité, la conservation et les conditions d'acquisition des doses vaccinales nécessaires pour le Congo ;

de réfléchir sur la stratégie de vaccination à retenir pour éviter toute opération hasardeuse sur nos populations ;

de se préparer financièrement, notamment, en disponibilisant les ressources nécessaires afin de réagir promptement, le moment venu.

Dans ce même registre, J'en appelle également à une compréhension partagée et équitable, en faveur d'une accessibilité effective et sans discrimination de chaque Etat aux vaccins contre le CORONAVIRUS, dès leur disponibilité.

Au regard de l'ampleur considérable des mouvements migratoires et autres déplacements des populations, devant la mutation progressive du monde en un village planétaire, toute exclusion et tout égoïsme dans l'approvisionnement en vaccins contre la pandémie ne peuvent être que suicidaires pour l'humanité entière.

Les dirigeants du monde doivent en prendre conscience et agir en conséquence.

### **Peuple congolais ;**

Tout au long de ton Histoire et devant l'épreuve, tu as toujours trouvé les leviers nécessaires pour vaincre l'adversité.

Cette fois-ci encore, par un sursaut de fierté, face à la pandémie de COVID-19 et aux contraintes inhérentes à la conjoncture économique et financière du moment, tu fais preuve de patriotisme, d'abnégation et de persévérance avec foi, optimisme et espérance devant le devoir qu'imposent le dessein de la Nation et le rayonnement de notre pays.

A l'évidence, certaines de nos actions n'ont pas apporté les satisfactions espérées. D'autres nécessitent, sans nul doute, des ajustements féconds.

Mais, il subsiste de nombreux points de satisfaction et d'encouragement dans l'œuvre accomplie et qui appellent à de nouveaux efforts pour leur consolidation.

Dès lors, au-delà de toutes autres considérations, seul prévaudra uniquement le fondement de notre combat commun, symbolisé par notre devise « Unité – Travail – Progrès », pour des victoires encore plus grandes au cœur d'une Afrique, chaque jour, plus consciente de son destin.

**Vive la République !**

**Vive le Congo !**

**Je vous remercie.**

## PRÉSIDENTIELLE 2021

## Le PDC invite ses militants à participer à la révision des listes électorales

Le président du Parti pour le développement communautaire (PDC), Donatien Itoua, a, dans une déclaration rendue publique le 22 décembre à Brazzaville, invité ses militantes et sympathisants à prendre massivement part aux opérations de révision extraordinaire des listes électorales qui débuteront sous peu.



Le président du PDC entouré d'autres membres de la direction du parti.

Parti de la majorité présidentielle, le PDC a participé récemment à la concertation politique de Madingou qui a, entre autres, recommandé la révision extraordinaire des listes électorales. « Dans ce même élan et afin d'éviter un taux d'abstention élevé à cette élection à cause du manque des pièces d'identité, la direction du parti et des associations affiliées facilitera l'établissement des cartes nationales d'identité sur toute l'étendue du territoire national », a annoncé Donatien Itoua, réitérant leur soutien au candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle de 2021.

### Une main noire derrière la crise qui sévit à Congo Telecom ?

Rappelant les valeurs de paix qui doivent caractériser tout homme, le PDC a dénoncé le climat malsain qui règne actuellement, selon ce parti, au sein de la société Congo Telecom. Des agissements qu'il juge contraires à l'esprit de la concertation de Madingou qui a priorisé l'unité et la sérénité pendant cette période préélectorale. C'est ainsi que Donatien Itoua a exhorté les syndicalistes et travailleurs

de Congo Telecom à adopter un esprit responsable dans la gestion de cette situation qui défraie la chronique dans les réseaux sociaux.

« Le PDC attire donc l'attention des politiciens véreux malintentionnés qui veulent instrumentaliser les travailleurs et les syndicalistes de Congo Telecom pour remettre en cause la paix et la sérénité. Ce genre d'agissements n'honore pas notre République, en particulier le chef de l'Etat qui a fait du dialogue et de la paix ses crédos. Nous vous exhortons donc à créer un climat de sérénité et non de divisions qui ne résolvent rien », a invité le président du PDC.

Faisant partie des quarante-cinq formations politiques reconnues par l'Etat, le PDC qui se prépare pour l'élection présidentielle de 2021 a lancé en août dernier une campagne d'adhésion sur le thème : « Jeunes engageons-nous pour un futur meilleur », et la redynamisation sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui lui a valu un récépissé actualisé de la part du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Un document présenté aux membres présents à la cérémonie du 22 décembre.

Parfait Wilfried Douniama

## FÉDÉRATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE

## Claudine Munari recuse sa déchéance

Évincée de la présidence de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) et du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) par les autres membres du collège des présidents, Claudine Munari parle de rumeurs malveillantes visant à déstabiliser cette plate-forme, car ne s'appuyant sur aucun fondement juridique ou factuel.



Claudine Munari/Adiac

« Nous avons été saisis d'une campagne de désinformation se rapportant à des changements intervenus dans les instances du Frocad et au sein de la Fédération de l'opposition congolaise. Ces informations de l'ordre de rumeurs malveillantes et visant à déstabiliser l'opposition, ne s'appuient sur aucun fondement juridique ou factuel », a indiqué la présidente du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (MUST), dans un communiqué, soutenant que la Fédération et le Frocad sont régis par des textes qui organisent leur fonctionnement.

Selon elle, les articles 17 et 21 des statuts du Frocad stipulent que seule l'assemblée générale des partis et associations peut procéder à la désignation ou au remplacement des instances dirigeantes. « À ce jour, aucune assemblée générale n'a été convoquée ou tenue depuis celle du 7 août 2020 à Brazzaville. Les instances dirigeantes du Frocad demeurent par conséquent inchangées », a rétorqué Claudine Munari.

Concernant la FOC, elle a rappelé que les articles 4 et 5 de la convention sont respectivement précisés sur les émanations des organes et leurs compétences. Il

ressort de leur lecture combinée que, a-t-elle dit, le président de la Fédération est élu par Convention et préside le conseil fédéral. Pour elle, aucune session de la convention ou du conseil fédéral n'a été convoquée ou tenue sous l'empire des textes applicables.

« La Fédération et le Frocad, qui ont solidairement conduit leur lutte politique des cinq dernières années en vue de faire respecter la Constitution et les lois de l'Etat, veilleront au strict respect des textes qui les régissent. Nous y attachons du prix », a-t-elle poursuivi, précisant que les organes compétents de la FOC convoqueront en temps utile les réunions des instances délibérantes.

En attendant la convocation du conseil fédéral en vue de préparer la convention, seul organe habilité à démettre ou à recevoir la démission de la présidente, Claudine Munari prévient tout contrevenant : « Toute personne qui usurpera des fonctions ou n'agira pas dans le cadre des textes en vigueur s'exposera aux sanctions de droit. »

Notons que le collège des présidents du Frocad a récemment

démis, au cours d'une réunion, sa coordination nationale dirigée par Claudine Munari et a mis en place une commission ad hoc présidée par Clément Mierassa. Il lui est reproché d'avoir participé à la concertation politique de Madingou, dans la Bouenza, les 25 et 26 novembre, sans avoir reçu mandat du Frocad.

Unique parti de cette plate-forme politique de l'opposition reconnu conforme à la loi, le MUST avait bénéficié de six places pour la concertation de Madingou. « Le seul drame pour moi, c'est que mes camarades de la FOC n'aient pas saisi l'opportunité d'aller à Madingou puisque nous avons eu six places. S'ils avaient eu cette humilité de dire : ne laissons pas le pouvoir gagner sur tout le terrain, allons apporter notre part de vérité à Madingou, ils auraient fait œuvre utile. Mais, ce n'est pas de la sorte qu'ils ont raisonné. Chacun va en politique pour défendre ses convictions », réagissait Claudine Munari, lors de la conférence de presse co-animée le 30 novembre avec Pascal Tsaty-Mabiala et Guy Brice Parfait Kolelas.

P.W.D.

## AFFAIRES

## « Diaspora invest », une initiative pour inciter les Congolais à revenir au pays

Lors de la première édition de Diaspora invest, qui s'est tenue en ligne le 22 décembre, les futurs investisseurs ont exposé aux autorités leurs doléances liées aux formalités administratives et au climat des affaires.

Organisé par la chaîne numérique Ziana TV et la marque « Ko Sala », en partenariat avec l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE), « Diaspora invest » se veut un pont entre la République du Congo et ses ressortissants installés à l'étranger souhaitant investir dans le pays. En témoigne le thème de la première édition de l'événement « Entreprendre et réussir

au Congo ».

Le patron de la marque « Ko Sala », Dexter Trésor Omono, est l'un des initiateurs de l'événement. Pour cette jeune startup, « Diaspora invest » est une demande forte des Congolais de la diaspora, des porteurs de projets qui sont de plus en plus nombreux à vouloir investir au pays d'une manière directe ou indirecte. La chaîne Ziana TV s'est organisée pour donner le cadre d'échange, un cadre de partage à la diaspora congolaise et les structures d'accompagnement qui sont au Congo mais aussi des administrations publiques.

Cette plateforme vise, selon Dexter Trésor Omono, à don-

ner la possibilité à la diaspora de s'informer, de s'orienter et d'être accompagnée pour créer les entreprises, à travers les projets ou les entreprises qui existent déjà en République du Congo. « La première édition est organisée sur fonds propres, donc c'est une initiative privée de Ko Sala, avec l'appui technique de Ziana TV. En tant qu'acteurs privés, nous prenons aussi les initiatives pour améliorer le climat des affaires, en termes de communication et d'information », a-t-il souligné.

Les initiateurs espèrent ainsi encourager les Congolais de la diaspora à formaliser leurs idées, à se mettre en réseaux et à concrétiser leurs projets de

développement ou de création d'entreprises. Dexter Trésor Omono explique que la plateforme va mettre à leur disposition des outils nécessaires, les accompagner dans la recherche de financements pour ceux qui en ont besoin. « Nous avons plusieurs projets que nous accompagnons au sein de la pépinière « Ko Sala », mais qui cherchent des financements au départ vu que les banques n'accordent pas de financements au démarrage de projets », a-t-il ajouté.

À travers l'ACPCE, un guichet unique de formalités administratives, le gouvernement offre des facilités en matière des procédures administratives et des exonérations pour des por-

teurs de projets. « Les formalités de création d'entreprise ne durent que 48 heures. Les frais de formalités administratives varient selon la nature de l'entreprise, soit 500 mille pour les sociétés anonymes, 300 mille pour les Sarl et 100 mille les entreprises uniques », a indiqué le directeur général de l'ACPCE, Médard Yetela.

Il faut souligner que l'Etat congolais vient de mettre en place le Fonds d'impulsion, de garantie d'accompagnement. « C'est une preuve de l'engagement du gouvernement », a assuré Yvonne Adélaïde Mougany, la ministre des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel.

Fiacre Kombo

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La société civile congolaise formule ses propositions pour l'adaptation climatique

Des responsables des organisations de la société civile ont présenté, le 21 décembre dernier à Brazzaville, les grandes lignes de leurs recommandations sur la Contribution déterminée au niveau national (CDN), en lien avec les objectifs de la Cop21 de Paris.

Les propositions des Organisations de la société civile (OSC) reposent sur trois piliers : la gouvernance, l'atténuation et le financement. La deuxième CDN en préparation intervient cinq ans après le premier document adopté en 2015 par la République du Congo et qui est arrivé à terme. Car l'accord de Paris fait obligation aux Etats de renouveler la CDN chaque 5 ans et c'est dans ce contexte que le processus de révision a été lancé par les OSC locales.

Plusieurs organisations se sont impliquées dans ce processus d'élaboration de la CDN- Congo, notamment l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), le Comptoir juridique junior (CJJ), la Plateforme pour la gestion durable des forêts et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). La



Les responsables des OSC DR

future CDN est indispensable, assure la chargée de programme de l'OCDH, Nina Cynthia Kiyindou Yombo, parce qu'elle décrit la manière dont sont abordées les questions de gestions des émissions des gaz à effet de serre et d'autres mesures qui concernent l'adaptation climatique.

Il faut souligner que les CDN,

se trouvant au cœur de l'accord de Paris, incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique. L'objectif est de contenir le réchauffement planétaire dans une fourchette comprise entre 1,5 °C et 2 °C, afin de favoriser la résilience

face à ces changements et encourager un développement à faible émission de gaz à effet de serre et éviter la famine.

En matière de gouvernance et de financement, le coordonnateur national de la RPDH, Christian Mounzeo, appelle le gouvernement à adopter les textes d'applications du code de transparence pour que

cette loi soit effectivement utilisée par les utilisateurs et en particulier le juge qui devra regarder les travers qui sont liés aux relations des ressources publiques. L'une des priorités de sa plateforme est que la question de la responsabilité de la redevabilité soit prise en compte dans les politiques du gouvernement.

« Le Congo fait partie de ces pays du Bassin du Congo où il y a une ressource forestière importante donc qui est prédisposé à être le moteur en ce qui concerne la question des changements climatiques. Cela dit, pour que cela se fasse et pour éviter un télescopage de l'appui financier et une mauvaise utilisation des ressources financières, les bailleurs de fonds devraient financer les mêmes choses sans pour autant que ces choses aient une pertinence du point de vue de l'impact », a insisté Christian Mounzeo.

Tout comme les autres leaders de la société civile, le coordonnateur de la RPDH plaide en faveur de la création d'une synergie entre les ministériels sectoriels qui sont impliqués et qui ont intérêt à travailler sur les questions liées au changement climatique.

**Fiacre Kombo**



Ministère de la Santé

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## Le confinement général diversement apprécié

A cause du rebond de la covid-19, la Coordination nationale de gestion de la pandémie a décidé d'un confinement général les 25 décembre 2020 jour de Noël et 1er janvier 2021 jour de Nouvel An. Les avis des Congolais divergent face à cette situation qui sera une grande première.

« Les deux fêtes sont des occasions pour réaliser de grandes recettes. Cette décision qui vise à protéger la population sur le plan sanitaire nous pénalise économiquement. Ce sera difficile », a expliqué Yannick Zola, un photographe évoluant à Brazzaville, qui n'aura pas la possibilité de voir les clients défilant devant son objectif pour immortaliser les fêtes de fin d'année du fait du confinement. Les transporteurs en commun et bien d'autres commerçants qui réalisent de gros bénéfices à cette période abondent dans le même sens car souvent dans la matinée du jour de Noël, nombreux font des courses, des achats divers avant la célébration proprement dite.

Pourtant, certains citoyens estiment que la décision du confinement est tombée à pic d'autant plus que la célébration des deux fêtes sera très économique. « Nous allons privilégier l'essentiel en évitant les dépenses inutiles », a indiqué un père de famille visiblement



Une vue du rond-point de la poste à Brazzaville-Photo DR

coincé dans les calculs sur les préparatifs des fêtes.

#### Un jeudi particulier

Le jeudi 24 décembre, le couvre-feu débute à 20 heures. Le mercredi 23 les marchés domaniaux sont restés fermés conformément

aux mesures de lutte contre la covid-19. Cela dit, l'affluence sera très grande le jeudi dans les marchés. Les moyens de transports seront davantage difficiles avec le phénomène de demi-terrain. Chacun voudra, en effet, profiter de faire le paquet des approvi-

sionnements puisque les restaurants et les bars seront ouverts jusqu'à 19 heures uniquement pour les livraisons à emporter comme le précise le communiqué de la quatorzième réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19.

Les 25 décembre 2020 et 1er janvier 2021, ce sera pour la première fois que les Congolais passent les deux fêtes dans le confinement général. La pandémie continue donc de modifier le mode de vie de la population.

Rominique Makaya

## CENTRAFRIQUE

## L'UA préoccupée par la situation sécuritaire dans le pays

Dans un communiqué, publié le 21 décembre, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a exprimé sa « vive » préoccupation concernant l'évolution de la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine.

Le président de la Commission de l'UA a vivement condamné la résurgence d'actes violents dans certaines parties du pays, qui ont causé des pertes en vies humaines et perturbé le processus électoral en cours, de même que les affrontements opposant certains acteurs politiques et des groupes armés. Réaffirmant que les élections restaient le seul moyen légitime d'accéder au pouvoir, Moussa Faki Mahamat a appelé les acteurs politiques centrafricains à travailler ensemble pour permettre l'organisation d'élections conformes à la Constitution du pays, ainsi qu'aux principes internationaux, continentaux et régionaux sur les élections démocratiques en Afrique.

S'agissant de la situation sur le terrain, le journal de Bangui et Corbeau News Centrafrique ont annoncé la chute de la ville de Bambari qui serait passée aux mains de la rébellion, à quatre jours des élections présidentielle et législatives.

Le journal de Bangui a cité des témoins qui affirment qu'après trois heures de combat, les forces armées centrafri-

caines, appuyées par des mercenaires russes, « ont quitté précipitamment la ville à destination de Sibut via Grimari, déjà occupée par les rebelles qui y ont installé leur check-point à la sortie de la ville. »

Corbeau News relaie, par ailleurs, l'annonce de la reprise des combats sur le pont de Boyali, situé à cent vingt kilomètres de la capitale Bangui. Le site d'informations affirme que des renforts seraient en route pour consolider les positions des forces loyalistes.

Sur le bilan de ces combats, les deux médias évoquent des victimes, morts et blessés, précisant que l'une de ses équipes a assisté à l'arrivée de blessés à l'Hôpital communautaire de Bangui. Le site affirme qu'une négociation avec des rebelles semble « quasi-inévitable ».

Ce pays d'Afrique centrale est ravagé par des violences depuis 2013, lorsque les rebelles du mouvement séléka, majoritairement musulmans, ont chassé du pouvoir le président de l'époque, François Bozizé, suscitant des représailles de milices majoritairement chrétiennes.

Les nouvelles élections présidentielle et législatives, prévues pour le 27 décembre 2020, sont les premières depuis la signature en février 2019 d'un accord de paix entre le gouvernement qui ne contrôle qu'un cinquième du territoire national, et quatorze groupes armés.

Yvette Reine Nzaba

N°12 - Déc 2020/Fév 2021

économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs - www.economiesafricainemagazine.fr

Faustin-Archange Touadéra, président de la République centrafricaine

Spécial Centrafrique

**POLITIQUE**  
14 groupes rebelles ont signé l'accord de paix

**SÉCURITÉ**  
Le programme de désarmement monte en puissance

**ÉCONOMIE**  
Les règles financières rétablies

**LE DON DE RASSEMBLER**

À PARTIR DU 24 DÉCEMBRE DANS VOS KIOSQUES



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La volaille américaine consommée au Congo-Brazzaville est saine et nutritive



Le Conseil Américain pour l'Exportation de la Viande de Volaille et des Œufs en sigle en anglais, USAPEEC, tient à rassurer la population congolaise sur la qualité du poulet américain présent au Congo - Brazzaville.

C'est dans ce but que l'USAPEEC, organisation à but non lucrative dont le but est de soutenir l'exportation de la volaille américaine dans le monde entier organise en novembre et décembre 2020 une campagne de promotion et de sensibilisation sur le poulet américain.

Essentiellement importée sous la forme de cuisses de poulet, la volaille américaine commercialisée au Congo est saine et de haute qualité. C'est la même viande qui est consommée aux Etats-Unis et dans le monde entier.

Avant son départ des États-Unis, la viande de volaille est soigneusement contrôlée par le Service d'inspection et de contrôle de la sécurité sanitaire (FSIS, Food Safety Inspection Service) du Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA). Ce service s'assure que la viande est saine, saine et correctement étiquetée. Suite à cette inspection, chaque carton de volaille est estampillé avec le cachet de l'USDA.

### Une volaille de qualité

A son arrivée au Congo, la volaille américaine fait l'objet de nouveaux contrôles effectués par les autorités locales qui doivent confirmer la qualité et la salubrité de la viande avant sa distribution et commercialisation sur le territoire. Généreuse, tant par sa forme et ses valeurs nutritionnelles, la cuisse de poulet américaine comprend le haut de la cuisse et le pilon. Le poulet américain est élevé selon des normes strictes et rigoureuses. Il vit dans d'excellentes conditions, il reçoit une saine alimentation, sans hormones et des soins vétérinaires appropriés.

### La chair du poulet américain est tendre et goûteuse

Elle est riche en nutriments et vitamines essentielles. Elle contient neuf acides aminés indispensables à l'organisme.

C'est une excellente source de protéines. Or, les protéines contribuent au renouvellement des tissus musculaires, de la peau et des os. Elles fournissent de l'énergie et boostent la formation des enzymes digestives.

Par ailleurs, la volaille américaine est aussi une viande maigre faible en calorie qui contient peu de lipides et de cholestérol comparé aux autres viandes. Quand on enlève sa peau, le poulet américain est l'allié idéal d'un régime alimentaire équilibré lorsque l'on souhaite perdre du poids. Enfin, il procure aussi une sensation de satiété, un effet rassasiant qui freine les envies de grignotage.

### Le poulet américain contient des vitamines A et E

Enfin, au niveau nutritionnel, le poulet américain contient des vitamines A et E. C'est aussi une bonne source pour les vitamines du groupe B notamment la niacine (Vitamine B3) et la vitamine B6 qui sont importantes pour le système immunitaire. Elles contribuent à maintenir un taux de glycémie stable tandis que la vitamine B7 aide la croissance des cellules. La vitamine B12 quant à elle agit au niveau des cellules nerveuses et de la circulation des globules rouges. Associée à la choline, elle favorise le développement neurologique et cérébral chez l'enfant ainsi que les capacités cognitives chez l'adulte.

Toutes ces qualités font que le poulet américain est apprécié dans plus de 130 pays dans le monde.

### La volaille se conserve 1 à 2 jours maxi au réfrigérateur et 6 à 9 mois au congélateur

Pour bénéficier pleinement de toutes les qualités nutritives de la volaille américaine, la représentante de l'USAPEEC pour l'Afrique Subsaharienne, Mme Zelda Sharp recommande de conserver la volaille fraîche 1 à 2 jours maxi au réfrigérateur et de 6 à 9 mois au congélateur.

Elle ajoute que lorsqu'elle est cuisinée, la volaille se conserve 3 à 4 jours au réfrigérateur et 4 mois au congélateur. L'organisation recommande aussi de faire décongeler la viande de volaille au réfrigérateur ou dans une baignoire d'eau mais pas à l'air libre car cela pourrait entraîner des risques de contaminations.

Accessible à toutes les bourses, le poulet américain se cuisine de nombreuses manières. Il épouse parfaitement nos saveurs locales congolaises.

Grillée, poêlée, braisée ou en brochettes, la viande de volaille américaine ravit les papilles des petits et des grands. C'est l'aliment idéal pour diversifier l'alimentation quotidienne de toute la famille

### La cuisse de poulet américaine est en vente chez de nombreux importateurs de produits congelés dont CMP et les Ets Guénin

Elle est aussi certainement vendue dans une chambre froide ou boucherie proche de chez vous. Alors n'hésitez pas à manger plus de poulet américain !!!

Pendant la campagne de promotion qui est actuellement en cours, de nombreux cadeaux sont à gagner grâce à notre sponsor CMP. Pour jouer, il suffit de connaître les bienfaits du poulet américain et de nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook : USAPEEC BZV CG), à la télévision et à la radio sur les chaînes locales.

## NÉCROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. La date des obsèques sera annoncée prochainement.



Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Locko (Gina, Tito, Marie Jeanne et Léontine), les enfants Nkouta et famille informent parents, amis et connaissances ainsi que la chorale kimbanguiste « Yelusami » du décès de leur mère, tante, grand-mère et membre, Véronique Boumi, survenu le mardi 15 décembre à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79 de la rue Mboté à Moukondo sur l'avenue du marché Sukisa. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Poathy et familles (Tchicaya, Tchibinda, Bobo et Passy) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès tragique de leur père, époux, oncle, frère et grand père, M. Germain Lambert Poathy, inspecteur de l'enseignement technique et professionnel à la retraite, survenu le 17 décembre 2020 au CHUB. L'enterrement a eu lieu le 18 décembre 2020 au cimetière Ma Campagne. Nous remercions tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette rude épreuve.

### La famille Poathy



Le président du comité de direction des Assemblées chrétiennes (A.C), le docteur Alphonse Malonga, a la profonde tristesse d'informer tous les membres de la communauté des Assemblées chrétiennes et du corps de Christ du Congo, du décès inopiné du serviteur de Dieu l'évangéliste Iréné Ludovic Simplicie Nganga, survenu le mardi 15 décembre à Brazzaville. La veillée se tient au domicile du disparu, au n° 14 rue Bilongui, la Frontière Brazzaville, derrière l'agence Energie électrique du Congo ex-S.N.E. L'inhumation aura lieu le lundi 28 décembre 2020.



## AFRIQUE/Francophonie-COVID-19

## « Sans l'Afrique, la Francophonie disparaîtrait ! », estime Jean-Louis Roy

**L'ancien patron de l'OIF plaide pour des investissements dans l'éducation, la culture et le numérique, à l'heure où l'Afrique doit produire son propre narratif et répondre aux besoins de sa jeunesse.**

Jean-Louis Roy a été secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dans les années 1990. Il est conscient que le monde a changé, notamment au sein de la Francophonie et en Afrique. L'arrivée massive de l'Asie sur le continent africain a nettoyé tout cela et changé radicalement la donne pour la Francophonie. Il est curieux de voir le prochain sommet de l'OIF à Tunis, « *La Francophonie est une organisation multilatérale de taille modeste qui souffre d'un mal commun à toutes les organisations multilatérales aujourd'hui : elles n'ont pas la faveur ni l'intérêt des États* ».

Il se souvient de certains projets de l'Organisation, comme la création d'une chaîne de télévision mondiale en langue française ou un institut de l'énergie pour aider les pays



Jean-Louis Roy

à régler leur déficit énergétique. « *Le monde a changé et dans ce monde l'OIF a du mal à s'adapter au fait que sans l'Afrique, elle disparaîtrait* », constate-t-il.

**Les inerties de l'OIF : l'espace pour les jeunes et le numérique**

L'ancien patron de la Francophonie note des « inerties

fortes » voire « *une utilité limitée* » de l'Organisation, qui a « *du mal à se situer dans les changements du monde* », menant deux grands dossiers actuellement, dont la création d'un espace pour les jeunes en Afrique, par exemple, et la possibilité de créer un grand institut du numérique, un monde où l'économie, l'éducation, la santé, la gouvernance

« *se déplacent à grande vitesse par des formules numériques qui semblent miraculeuses mais qui ont une vraie force. L'OIF suit ce mouvement mais petitement, avec un manque d'ambition évident* ».

L'ancien secrétaire de l'OIF rappelle que la langue française n'appartient pas à la France mais à tous ceux qui la parlent, et « *des problèmes internes majeurs* » de la France qui tente de reconstruire l'Europe, « *tâche complexe et indispensable, tout en maintenant ce lien important avec la Francophonie* ». Pour Jean-Louis Roy, « *la France est le centre d'une Francophonie qui n'a pas de centre* ». Après le cycle politique sous Abdou Diouf, il invite l'Organisation à investir dans l'éducation, un problème qu'il considère culturel, qui va aider des jeunes africains à apprendre le français à l'école. A en croire Jean-Louis Roy, les trois plus grandes communautés d'internautes seront à la fin du siècle la Chine, l'Inde et l'Afrique.

« *L'Afrique est en crise depuis trois siècles, depuis qu'on est venu la détruc-*

*turer. Elle cherche à se restructurer, ce qui est long et compliqué* », a déclaré Jean-Louis Roy. Ajoutant : « *pour les Africains, réussir dans le prochain ¼ de siècle est un immense travail et nous sommes quelques-uns à croire que ce travail est en train de se faire même s'il ne se voit pas et n'avance pas au même rythme partout* ». Il souligne que les jeunes africains y croient et s'accrochent. « *C'est compliqué de sortir du sous-développement dans lequel on a installé le continent, mais des gens y croient et y travaillent* », rappelle-t-il.

Covid-19 : « les Occidentaux ont dit n'importe quoi sur l'Afrique »

Dans la pandémie actuelle, « *les Occidentaux ont dit, comme souvent, n'importe quoi sur l'Afrique* », regrette Jean-Louis Roy, notant que la pandémie n'a pas pris des proportions annoncées et les gouvernements ont pris des décisions qui ont permis à certains de s'en sortir. « *Je peux vous renvoyer la question, qu'est-ce que réussir ? Est-ce répondre aux diktats de l'Occident ?* », s'exclame-t-il.

Noël Ndong

## ENGAGEMENT COVID-19

## La Fondation Bill &amp; Melinda Gates a atteint 1,75 milliard de dollars

**Le total des engagements de la fondation Bill & Melinda Gates à la lutte mondiale contre la Covid-19 est de 1,75 milliard de dollars.**

« *Le monde n'est pas sur la bonne voie pour un déploiement équitable du vaccin anti-covid-19* », a déclaré le président directeur général (PDG) de la Fondation Bill & Melinda Gates, Suzman Mark. Malgré des progrès dans la Recherche-Développement (RD) pour les vaccins anti-covid-19, des obstacles demeurent à l'obtention d'avancées scientifiques. La philanthropie n'étant pas une solution à long terme, la Fondation Bill & Melinda Gates a annoncé qu'elle va engager 250 millions de dollars supplémentaires pour soutenir la RD, ainsi que la fourniture équitable de tests, de vaccins et de traitements Covid-19.

**La philanthropie n'est pas une solution à long terme**

« *Nous sommes un palliatif,*

*un accélérateur, un catalyseur* », a souligné Suzman Mark, mais « *a philanthropie ne peut offrir qu'une fraction du financement qui sera nécessaire pour garantir que les innovations Covid-19 sont livrées à grande échelle en paramètres à faibles ressources. Pour que les tests, les vaccins et les traitements Covid-19 soient fournis à grande échelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire, il est nécessaire de poursuivre la RD pour réduire les coûts et garantir que ces outils fonctionnent dans différents contextes* ».

Il a souligné la nécessité d'améliorer l'infrastructure logistique et les chaînes d'approvisionnement en préparant les agents de santé et les cliniques à administrer les vaccins Covid-19, ainsi que les diagnostics et traitements.

**Le problème de l'adhésion de la population au vaccin**

« *Et en plus de cela, nous devons faire face à l'ac-*

*ceptation des vaccins, l'hésitation potentielle aux vaccins, la manière dont le public abordera cela* », a-t-il dit. « *Et certainement dans l'environnement actuel, où il y a beaucoup de désinformation sur les vaccins, c'est plus important que jamais* ». Il note que « *c'est difficile mais pas impossible* », en s'appuyant sur « *l'importance de la confiance de la communauté dans la vaccination sur la polio* », au Nigéria, dernier pays africain à être certifié exempt de polio, où les chefs religieux locaux ont été des alliés clés dans « *la lutte contre les théories du complot selon lesquelles les vaccins étaient utilisés pour la stérilisation* »...

**La distribution équitable des vaccins Covid-19 une question « d'intérêt national et mondial. »**

Suzman Mark a fait savoir que « *la distribution équitable des vaccins Covid-19 n'est pas une question de charité, mais plutôt d'intérêt national et mondial. Cela démontre clairement*

*les avantages économiques pour ces pays qui investissent dans des mécanismes mondiaux pour aider à lutter contre la Covid-19* ». Ces pays pourraient voir leurs économies passer de 153 milliards de dollars d'ici à l'année prochaine, 466 milliards de dollars d'ici à 2025, au cas où la distribution du vaccin Covid-19 venait à être équitable. Il a souligné « *la nécessité d'une approche qui soutient la distribution équitable des vaccins Covid-19, ainsi que la préparation de futures pandémies et une infrastructure à plus long terme pour la santé primaire et secondaire* ». Un défi, qu'il « *pense tout à fait faisable* » et qu'il considère comme « *une priorité absolue* ».

Le PDG s'appuie sur un rapport commandé par la Fondation Bill & Melinda Gates, mettant en évidence le retour sur l'investissement que 10 grandes économies pourraient avoir en contribuant à l'accélérateur d'outils Covid-19. Il a également souligné l'importance du rôle des

gouvernements, ainsi que des organisations multilatérales comme Gavi, l'Alliance du vaccin, l'Organisation mondiale de la santé et la Coalition For epidemic preparedness innovations, tous fortement soutenues par la Fondation dans la réponse à la Covid-19 et le retour à la normale à long terme.

Suzman Mark a aussi rappelé l'importance du rôle des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, avec le soutien de la Fondation Gates et d'autres donateurs, dans la réponse à la Covid-19. « *Comment pouvons-nous le renforcer, en tirer parti, pour qu'ils puissent fournir un soutien technique, des systèmes d'alerte précoce?* », a-t-il dit. « *Ce n'est pas seulement un bien public africain, mais ce sera un bien public mondial* », a-t-il expliqué. Toutes les organisations énumérées par le Pdg de la Fondation Gates sont sous-financées par rapport à leurs besoins. Certaines d'entre elles pourraient bénéficier des 250 millions de dollars de l'engagement de la Fondation.

N.Nd.

## CENTRAFRIQUE

## La ville de Bambari de nouveau sous contrôle de la Minusca

**La ville centrafricaine de Bambari (centre), prise mardi par le groupe armé Union pour la paix (UPC) d'Ali Ndarassa, est désormais sous le contrôle des Casques bleus, a annoncé mercredi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca).**

Les rebelles ont été repoussés dans la brousse et les habitants de Bambari qui avaient pris la fuite ont commencé à rentrer, a indiqué lors d'une conférence de presse Abdoulaziz Fall, porte-parole de la force de la Minusca.

Bambari, l'une des principales villes du pays, était retombée mardi dans les

maines des rebelles de l'UPC qui avaient pillé le commissariat de police et la brigade de gendarmerie. Les rebelles avaient également pris une base militaire située derrière la mairie désertée par l'armée. Cependant, aucune perte en vies humaines côté civils n'a été enregistrée, selon le dernier bilan.

Cette attaque intervient à

moins d'une semaine des élections présidentielle et législatives. Les autorités centrafricaines veulent maintenir la date du scrutin à dimanche prochain.

Entre 2013 et 2016, des groupes armés avaient envisagé de faire de Bambari leur capitale régionale dans la perspective d'une partition de la Centrafrique. En février 2017, les autorités décidaient de faire de Bambari une ville pilote sans groupe armé et les rebelles ont dû la quitter sous pression de l'armée et la Minusca.

## PRÉSIDENTIELLE EN RCA

## Jean-Serge Bokassa se retire de la course pour cause d'insécurité

**Jean-Serge Bokassa, candidat à l'élection présidentielle centrafricaine, a annoncé mardi le retrait de sa candidature par crainte de l'insécurité qui ne cesse de s'intensifier à moins d'une semaine du scrutin.**

Dans un courrier adressé mardi à l'Autorité nationale des élections (ANE), organe chargé de l'organisation des élections en Centrafrique, M. Bokassa a indiqué avoir pris cette décision «pour des raisons pratiques et évidentes relatives aux conditions de sécurité». Selon la loi électorale centrafricaine, en cas de retrait des candidats entre la publication de la liste des candidats et le premier tour du scrutin, l'organisation de l'élection

est entièrement reprise, sur décision de la Cour constitutionnelle.

A l'approche du double scrutin présidentiel et législatif, les groupes armés multiplient leurs activités. L'insécurité a perturbé la campagne. Certains candidats se sont faits dérober leurs véhicules, ainsi que des kits de campagnes et de l'argent.

Samedi dernier, le gouvernement a accusé François Bozizé, ancien chef de l'Etat exclu de se présenter à la présidentielle, d'une «tentative de coup d'Etat», lui reprochant d'avoir une «intention manifeste» de marcher sur la capitale Bangui avec des groupes armés et des mercenaires étrangers. Le parti politique de M. Bozizé a démenti ces accusations.

## ELECTIONS GÉNÉRALES AU NIGER

## La CEDEAO annonce le déploiement prochain de 90 observateurs

**En prélude à l'élection présidentielle au Niger dont le premier tour se tiendra le 27 décembre prochain en même temps que les législatives, la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé, mardi, le déploiement prochain d'une mission de 90 observateurs dans le pays pour superviser ces scrutins, selon un communiqué parvenu à Xhinua.**

Cette mission sera dirigée par Namadi Sambo, ancien vice-président du Nigeria. Son observation va porter notamment sur «la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement de la présidentielle et des législatives», a précisé le communiqué.

A l'issue du scrutin, «la mission d'observation électorale de la CEDEAO exprimera son opinion et formulera, si nécessaire, des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes au processus électoral»,

a indiqué l'institution. Elle a enfin lancé un appel aux 30 candidats dont les dossiers ont été validés pour participer à la présidentielle du 27 décembre prochain au Niger, «afin que le scrutin se déroule dans la paix, la quiétude, la sérénité et la cohésion nationale».

Au total, 30 candidats se sont lancés depuis le 5 décembre dernier pour la campagne à la conquête des suffrages de quelque 7,4 millions d'électeurs nigériens pour, notamment, le fauteuil de la magistrature suprême

le 27 décembre prochain.

Parmi ces candidats à la présidentielle, figurent Bazoum Mohamed, du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA, au pouvoir), Seini Oumarou, du Mouvement national pour la société de développement (MNSD, majorité au pouvoir), Albadé Abouba, ancien ministre d'Etat à l'Agriculture et à l'Elevage, du Mouvement patriotique pour la République (MPR-Jamhuriya, majorité au pouvoir), ainsi que le candidat du Renouveau démocratique et républicain (RDR Tchanji, opposition), Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu du Niger (1993-1996) et ancien président de l'Assemblée nationale (1999-2004).

## Le Soudan du Sud vaccine plus de 63.000 personnes contre le choléra

**Le Soudan du Sud et ses partenaires de santé ont annoncé mardi avoir vacciné plus de 63.000 personnes âgées d'un an et plus contre le choléra.**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré avoir travaillé avec le ministre de la Santé et des partenaires dans la campagne de vaccination, qui a eu lieu dans le comté de Bor South, touché par les inondations, de l'Etat de Jonglei.

Selon l'agence de santé des Nations unies, lors du pre-

mier cycle de vaccination, 88% de la population cible avait reçu le vaccin ; un deuxième est prévu pour la première semaine de janvier 2021.

Le Soudan du Sud a connu plusieurs épidémies de choléra depuis son accession à l'indépendance en juillet 2011.

L'OMS a souligné que les flambées récurrentes démontrent la vulnérabilité continue de la population à la maladie, ce qu'elle juge évitable.

## COVID-19

## L'Afrique avoisine 60.000 décès pour plus de 2 millions de cas confirmés

**Le nombre de décès dus à la pandémie de Covid-19 sur le continent africain a atteint mardi 22 décembre 59.746, selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).**

Le CDC Afrique a indiqué que le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique a atteint mardi après-midi 2.525.332.

Un total de 2.125.455 personnes infectées par le Covid-19 ont guéri sur le continent, selon l'agence continentale de contrôle et de prévention des maladies.

Les pays africains les plus touchés en termes de nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, le Maroc et l'Egypte, selon les chiffres

du CDC Afrique.

La région de l'Afrique australe est la plus touchée, tant en termes de nombre de cas positifs confirmés que de nombre de décès, est-il souligné.

La région de l'Afrique du Nord est la deuxième région la plus touchée, selon le CDC Afrique.

L'Afrique du Sud compte actuellement le plus grand nombre de cas de Covid-19, soit 930.711. Le pays compte également le plus grand nombre de décès liés au Covid-19, soit 24.907. Le Maroc est le deuxième pays le plus touché avec 418.002 cas confirmés et 7.000 décès, suivi par l'Egypte avec 126.273 cas confirmés et 7.130 décès, selon le CDC Afrique.

Xinhua

**ADIAC**

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso  
Brazzaville - République du Congo

## COVID-19

# Les journalistes appelés à plus de stratégies pour la sensibilisation à la pandémie

La formation organisée par le comité technique national de riposte à la pandémie du coronavirus a réuni, le 21 décembre, dans la salle de la Maison de la République, ex-école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou, des professionnels des médias publics et privés de la place.

Lancée par Albert Mahoungou, conseiller à la santé du préfet du département de Pointe-Noire, en présence d'Excellent Lazare Mavoungou, directeur interdépartemental de Radio Congo Pointe-Noire/Kouilou, la formation intègre le cadre de la relance et de l'intensification de la communication sur la covid-19 en vue d'une meilleure riposte à la deuxième phase de contamination au Congo dont les statistiques s'annoncent déjà très alarmantes. Le virus a subi des mutations qui l'ont rendu plus virulent et dangereux. « Le taux de positivité fixé à 6,03 au Congo a doublé en novembre 2020. Ce qui indique une menace d'une deuxième vague de contamination », a indiqué Lucien Francky Ibata, responsable de la sous-commission promotion de la Santé covid-19.

Par ailleurs, il a été constaté

un relâchement dans l'observation des mesures barrières édictées par le gouvernement et les autorités sanitaires pour contrer la pandémie. Le rôle de la presse s'avère très capitale pour une meilleure sensibilisation à la menace et une conscientisation au respect des mesures barrières pour faire face à cette deuxième vague. D'où cette formation de renforcement des capacités des professionnels des médias de Brazzaville et Pointe-Noire en vue de mieux les armer en connaissances et pratiques.

Les participants à la formation ont été informés de certaines dispositions du protocole d'accord sanitaires qui sera signé entre le ministère de la Communication et des Médias et le ministère de la Santé. Celles-ci portent entre autres sur la mise en place des comités de veille au sein des organes



De gauche à droite: Excellent lazare Mavoungou, Albert Mahoungou et Lucien Francky Ibata lors de la formation/ crédit photo Adiac

de presse, la formation sur le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, la non-diffusion des images et reportages où les mesures barrières ne sont pas respectées.

Rappelant que la pandémie à coronavirus Covid-19 qui sévit dans le monde depuis décembre 2019 a déjà touché les 12 départements du pays. Pour lutter contre cette pandémie, il est re-

commandé d'observer les mesures barrières, à savoir porter le masque de protection, se laver régulièrement les mains au savon ou utiliser le gel hydro-alcoolique, éviter les embrassades et autres. Les participants qui se sont dits satisfaits d'être mieux outillés pour sensibiliser et conscientiser dans le cadre de la deuxième riposte ont reçu des supports de communication qui les aide-

ront à mieux accomplir leur mission.

Notons qu'outre les journalistes, la session de formation sur le renforcement des capacités concerne aussi les responsables des établissements publics et privés d'enseignement général de la ville qui ont entamé le 22 décembre, toujours dans la salle de la maison de la République, l'activité qui a pris fin le 23 décembre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## CONCERT

## La musique urbaine au programme pour terminer en beauté l'année

Afin de permettre aux férus de la musique urbaine de bien passer les fêtes de fin d'année, Reine d'Afrique, Loum's Média & Wilkai Musik organisent, le 30 décembre à la villa Tchikobo, un bal de fin d'année avec de nombreuses surprises.

Cette soirée unique en son genre sera agrémentée par des guests stars, au nombre desquelles Mix-

la comédie, à un défilé de mode, à des animations diverses des disc-jockeys (Dj) de la place, à des danses et aux jeux concours.

Wilkai Musik est un label de promotion de nouveaux talents de la musique congolaise. De la conception musicale au travail en studio jusqu'à la programmation des tournées, Wilkai Musik a pour vocation d'accompagner les artistes congolais talentueux en vue de la profession-



ton, John Likakt, Just Man Dragon et bien d'autres.

Outre ces artistes musiciens qui excellent dans le hip-hop, le rap ou le RNB, le public aura droit aussi à

nalisation de leur carrière. Ce label participe aussi dans les œuvres caritatives et humanitaires et est présent dans diverses manifestations.

Hervé Brice Mampouya

# UNE ADRESSE E-MAIL

## POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES

### PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## VIENT DE PARAÎTRE

## Lagui Moyen signe « Education et gouvernance universitaire au Congo Brazzaville »

Paru en novembre 2020 aux éditions L'Harmattan, en France, l'ouvrage « Education et gouvernance universitaire au Congo Brazzaville » présente le processus de gestion scientifique et humaine de l'Université Marien-Ngouabi au Congo depuis son indépendance, en 1960.

L'auteure apporte à travers son livre une analyse objective et revisite l'histoire de l'enseignement supérieur en République du Congo de 1960 à 2019. Etudiante d'abord puis agent, Lagui Moyen est en partie témoin de ce processus, les deux cent quinze pages et dix chapitres de cet ouvrage démontrent les failles et les réussites d'une entité vieillissante dans un monde où la formation et la recherche prennent de l'ampleur et guident les pas du développement.

Plusieurs illustrations remémorent la gestion de cette institution par des hommes intelligents et valeureux. L'écrivaine appelle au réalisme et au changement de



L'écrivaine Lagui Moyen présentant son ouvrage

mentalités, cela n'est possible que par une synergie d'ensemble qui permettra de surmonter les défis auxquels l'Université Marien-Ngouabi reste confrontée.

L'auteure souligne que cet alma mater hérite d'anciennes structures ayant servi au bon vieux temps de la colonisation, lesquelles se trouvent

éparpillées dans toute la ville de Brazzaville. « De toute évidence, il revient à l'Etat de donner un nouveau souffle à l'Université Marien-Ngouabi de façon à galvaniser les énergies, seule et unique voie de réussite et de sortie. », page 129

S'interrogeant sur la qualité de la formation, son adéquation à l'emploi, la question

des salaires et bourses à l'origine de grèves à répétition, l'auteure fait des propositions pour l'avenir de l'enseignement supérieur au Congo Brazzaville.

« L'adéquation formation-emploi est l'un des problèmes qui minent l'évolution de notre enseignement supérieur; du fait que nombre de diplômés qui sortent ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine. Ce n'est pas tant la faute de l'institution qui forme mais de l'Etat principal employeur dont la politique à ce niveau vit au rythme d'une conjoncture souvent morose. », a fait savoir l'auteure à la page 88. En dehors des édifices, des amphithéâtres, le rectorat, la scolarité centrale, la grande bibliothèque nouvellement construite, l'écrivaine note avec satisfaction, la construction de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé et, formule les propositions à l'égard de sa gestion sur le plan du transport et de son désenclavement. Elle sollicite aussi la création des grands pôles universitaires

dans toute la République du Congo.

« Si la tendance n'est pas tant de dissimuler les réalités de notre université, force est de constater qu'il subsiste d'énormes faiblesses tant structurelles que financières qu'il convient d'examiner », a-t-elle dit à la page 88.

Lagui Moyen est de nationalité congolaise, née à Okoyo dans le département de la Cuvette-Ouest. Elle est détentrice d'un Master professionnel en Communication et Marketing. De 2014 à 2017, elle a occupé le poste de chef de service des missions et relations publiques de l'Université Marien Ngouabi avant d'être affectée en complément d'effectif à la direction des relations avec le monde du travail où elle exerce actuellement.

L'ouvrage « Education et gouvernance universitaire au Congo Brazzaville » est sa première publication. Le livre est vendu à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et en ligne.

Rosalie Bindika

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'association Maïsha Bomoko-Bomoko à la rescousse du CNTS

Un échantillon de cent membres de cette association venus des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et de Nkayi ont fait un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le 22 décembre, en vue de sauver des vies humaines.

Au cours de cette activité qui s'est déroulée en présence du directeur interdépartemental de transfusion sanguine de Brazzaville, le Dr Dieudonné Okemou, le secrétaire général de cette association a fait savoir que son association s'est inspirée par l'excellence de son organisation, à faire un don de sang à la population.

Ainsi, autour de cette activité, l'association interpelle les forces vives de la nation sans oublier le ministère de la Santé afin de sensibiliser la population à l'intérêt capital du don de sang, pour une considération continue et suivie de leurs activités identiques qui s'en suivront dans des régions et dans les confins du pays. Le secrétaire général de l'association, William Mayet, a remercié tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette activité : « Donner le sang, c'est sauver des vies », a-t-il déclaré. Pour le directeur interdépartemental de la transfusion sanguine de Brazzaville, il est indispensable de porter secours



Le président, le vice-président et le secrétaire général de l'association, lors de la transfusion de sang au CNTS

à tous ceux qui ont besoin de sang. « Il s'agit, ici, de répercuter cette expérience au niveau des quartiers, des associations. Vous devez vous mettre dans la tête que cette maison n'est pas la nôtre, elle est une maison commune parce que le sang que nous donnons aux malades ne sort pas des agents du CNTS, mais de la population, la communauté

qui partage avec nous cet engagement de sauver des vies. Ce que vous avez fait c'est un premier pas. Il serait souhaitable que dans quatre mois vous reveniez vers nous afin que cela devienne un partenariat », a-t-il indiqué.

Le Dr Dieudonné Okemou a précisé que le sang donné sera bénéfique pour tous, parce que ce sont nos parents qui sont ma-

lades. « Quand on prescrit le sang, sachez que c'est une urgence et quand on n'a pas un stock c'est un risque de perdre son parent. Nous interpellons non seulement ceux qui sont ici présents, mais aussi ceux qui sont restés à la maison ; des associations, des clubs, des mutuelles, ceux qui peuvent contribuer pour sauver des vies », a-t-il laissé en-

tendre.

Après avoir accompli l'acte, c'est-à-dire donner le sang, le président de l'association Maïsha «Bomoko-Bomoko toujours» a livré ses impressions. « Suite à la pandémie de la Covid-19 qui sévit dans le monde, nous avons pensé faire ce don de sang. Déjà le but principal de notre association c'est l'entraide et l'amour du prochain, c'est ce qui explique ce geste qui d'ailleurs ne s'arrêtera pas là, nous le ferons partout. Tous ceux qui sont là sont les responsables de l'association, venus des différents départements de notre pays. Le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a toujours clamé pour le vivre-ensemble, et le vivre-ensemble c'est aussi faire ce geste de sang pour sauver la vie des Congolais », a-t-il fait savoir.

Reconnue officiellement par l'Etat le 18 septembre 2020, l'association Maïsha «Bomoko-Bomoko toujours» présidée par Patrick Ekomissa a pour objectifs d'assister moralement, matériellement et financièrement tous les mutualistes ; d'élargir la dimension d'union mutuelle à l'union fraternelle ; de garantir les relations entre les membres à travers des actions d'entraide et d'assistance en vue de raffermir la cohésion.

Rude Ngoma